Caractéristiques de GARANTIE EUROPE 2018	
Code ISIN	FR0010811687
Structure juridique	FCP de droit français
Classification AMF	Fonds à formule
Date d'agrément AMF	9 octobre 2009
Valeur liquidative d'origine	100 €
Commission de souscription	3 % sur la valeur liquidative du 23/12/2009 6 % sur les valeurs liquidatives du 25/12/2009 au 30/03/2018
Commission de rachat	4 % sur les valeurs liquidatives du 25/12/2009 au 30/03/2018 Néant à compter de la valeur liquidative au 06/04/2018
Frais de gestion maximum	2,50 %
Périodicité de la valeur liquidative	Hebdomadaire, le vendredi
Échéance de la garantie	6 avril 2018
Supports d'investissement	Compte titres ordinaire, PEA et assurance vie

Offre privilégiée jusqu'au 19 décembre 2009
sauf clôture anticipée des souscriptions.

Un prospectus simplifié du FCP, présentant notamment les avantages et inconvénients pour le porteur, disponible en agence, sera remis sur simple demande ou avant toute souscription.

Contactez votre conseiller habituel.

CIC Crédit Industriel et Commercial - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 590 676 336 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723 **CIC Banque Transatlantique** - Société anonyme au capital de 22 129 350 € - 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris - RCS Paris 302 695 937 - N° ORIAS : 07 025 540 • **CIC Banque BSD-CIN (Banque Scalbert Dupont - CIN)** - Société anonyme au capital de 230 000 000 € - 33 avenue Le Corbusier 59000 Lille - RCS Lille B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437 • **CIC Banque CIO-BRO (Crédit Industriel de l'Ouest)** - Société anonyme au capital de 83 780 000 € - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 44040 Nantes Cedex 1 - RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480 • **Banque CIC Est** - Société anonyme au capital de 225 000 000 € - 31 rue Jean Wenger-Valentin 67000 Strasbourg - RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287 • **CIC Iberbanco** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 25 143 408 € - 8 rue d'Anjou - 75008 Paris - RCS Paris 384 122 123 - N° ORIAS : 07 034 585 **CIC Lyonnaise de Banque** - Société anonyme au capital de 260 840 262 € - 8 rue de la République 69001 Lyon - RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698 • **CIC Société Bordelaise (Société Bordelaise de CIC)** - Société anonyme au capital de 155 300 000 € - 42 cours du Chapeau Rouge 33000 Bordeaux - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272.

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Octobre 2009 - Réf : 41 33 78 - Crédit Industriel et Commercial - 542 016 381 RCS Paris
Document non contractuel

Garantie Europe 2018

Investir, l'esprit tranquille.

► **Le nouveau placement garanti à son échéance**

Parce que le monde bouge.

cic.fr

GARANTIE EUROPE 2018

FCP éligible au compte titres ordinaire, au PEA et à l'assurance vie[3].

Investissez dans un fonds dont le rendement à l'échéance sera indexé partiellement sur les performances moyennes des grandes places européennes et bénéficiez d'une garantie à 100 % de votre capital à l'échéance.

Avec GARANTIE EUROPE 2018, le CIC vous offre la possibilité d'accéder partiellement à une performance moyenne indexée sur les marchés des actions européennes, hors dividendes, sans aucun risque de perte en capital (hors commission de souscription), sous réserve de conserver les parts du fonds commun de placement jusqu'à l'échéance de la garantie, le 6 avril 2018.

Avec GARANTIE EUROPE 2018, vous bénéficiez à l'échéance d'une durée de 8 ans[1], d'une participation correspondant à 60 % de la moyenne des observations trimestrielles de l'indice DJ Euro Stoxx 50[2].

Comment se calcule la performance moyenne ?

Chaque fin de trimestre, le niveau de l'indice DJ Euro Stoxx 50 est constaté. La constatation est supérieure ou égale à l'indice initial du 23 décembre 2009, elle est conservée pour le calcul de la performance moyenne. La constatation est inférieure à l'indice initial du 23 décembre 2009, elle est remplacée par le niveau initial de l'indice.

GARANTIE EUROPE 2018 vous offre donc une sécurité supplémentaire. Toutes les baisses éventuelles par rapport à l'indice initial ne sont pas prises en compte.

A l'échéance de la garantie (33 constatations trimestrielles) le 06 avril 2018, la performance moyenne se calcule en réalisant la moyenne de ces 33 constatations. Ce calcul permettra d'atténuer le risque lié à la volatilité de l'indice DJ Euro Stoxx 50 mais rendra la formule moins réactive aux fortes hausses des marchés actions. Le rendement final de la formule pourra alors être inférieur à celui de l'indice, principalement en cas de forte hausse de celui-ci en fin de vie du fonds.

La performance moyenne est acquise à hauteur de 60 % au porteur qui conserve ses parts jusqu'à l'échéance de la garantie, le 6 avril 2018. En dehors de cette date, le capital est soumis à l'évolution des marchés. En cas de rachat des parts du FCP avant l'échéance, le montant obtenu peut être différent (inférieur ou supérieur) du montant initialement investi.

Vous investissez ainsi l'esprit tranquille à l'échéance.

Économie du produit

En contrepartie de l'abandon des dividendes et d'une participation que partielle à la performance moyennée du DJ Euro Stoxx 50, les porteurs bénéficient de la garantie de 100 % du capital investi (hors commission de souscription).

Ils cherchent donc à bénéficier :

- de 100 % de la garantie du capital ;
- d'une participation partielle de 60 % à la performance moyennée de l'indice DJ Euro Stoxx 50.

L'attention du souscripteur est attirée sur les avantages et les inconvénients suivants de ce FCP :

Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
▶ La garantie du capital investi (hors commission de souscription) à l'échéance du vendredi 6 avril 2018.	▶ Les avantages du fonds ne sont toutefois acquis que pour les porteurs qui conservent leurs parts jusqu'à l'échéance de la garantie, soit jusqu'au vendredi 6 avril 2018.
▶ L'utilisation de la moyenne arithmétique dans le calcul de la performance du fonds permet d'atténuer le risque lié à la volatilité des indices. En particulier, lors d'une baisse de l'indice à l'échéance, la moyenne amortira l'impact.	▶ Le fait de calculer une moyenne trimestrielle sur l'indice rend la formule moins réactive aux forts mouvements de cet indice. L'effet « lissage » induit par la moyenne pourra, en cas de forte hausse des marchés, priver le porteur d'une partie du rendement de l'indice de référence.
▶ À chaque date d'observation, si l'indice DJ Euro Stoxx 50 est inférieur au niveau initial constaté (au 23 décembre 2009), c'est le niveau initial qui sera retenu pour le calcul de la performance du fonds.	▶ Le taux de participation à la performance moyenne de l'indice est de 60 %, le porteur ne bénéficie donc pas intégralement de la performance moyenne de l'indice.
	▶ L'indice DJ Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, le porteur ne profitera pas des dividendes détachés par les actions le composant.

(1) 8 ans, 3 mois et 14 jours.

(2) L'indice DJ Euro Stoxx 50 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 50 actions représentatives des marchés de la zone euro. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur capitalisation et leur liquidité. Sa composition est supervisée par une commission d'experts indépendants. L'indice DJ Euro Stoxx 50 est calculé et publié par Stoxx Limited. La convention de calcul de l'indice est telle qu'il n'est pas tenu compte du réinvestissement des dividendes.

(3) Le traitement fiscal dépend de votre situation individuelle, il est susceptible d'être modifié ultérieurement.